# ROUBAIX

## 84, Grande-Rue, 84

# DÉPÊCHES DE LA NUIT

## CHAMBRE

### L'Expédition de Chine

**M. Marcel Sembat** continue en citant des faits; il a attaqué nos missionnaires et parlé des méfaits des alliés. Il demande une enquête qui fera la lumière sur les atrocités commises.

**M. Millevoye.** — Et la commune?

**M. Sembat.** — Quand Galliffet a fusillé 35 000 communards, il a fait œuvre de canaille (Bruit).

**M. le président.** — Je vous rappelle à l'ordre.

**M. Millevoye.** — Il fallait le lui dire, quand il était là.

**M. Marcel Sembat.** — Quand il est entré dans cette salle, nous l'avons appelé assassin.

**Le Président.** — Il s'agit de la Chine, l'incident y est absolument étranger.

**M. Marcel Sembat** dit que si la Chambre ordonne une enquête il fera paraître les témoins. L'honneur du pays demande une enquête. Il faut qu'on sache si le gouvernement a régié le droit de prise. La France ne peut pas rester sous le coup d'imputations graves.

**M. Delchassé** déclare qu'il laissera à son collègue de la marine le soin de relever les attaques.

Cependant, il doit renouveler l'hommage déjà rendu au corps expéditionnaire.

La Chambre verra dans le Livre Jaune une dépêche du 12 janvier, dans laquelle les Chinois lui rendent justice. Le gouvernement a-t-il agi à l'insu de la Chambre? On oublie les séances dans lesquelles la question de Chine a été agitée et où le gouvernement est invité à agir avec vigueur.

Voilà pour la déclaration de guerre. Quant à la paix conclue sans intervention, on oublie que la France elle-même a eu l'initiative des négociations.

L'action militaire et diplomatique s'est déroulée sous les yeux du Parlement.

**M. Millevoye** rappelle ses déclarations du 3 juin. L'accord s'est fait sur le mode de paiement de l'indemnité et le gage y affecté.

La France ne conservera en Chine qu'un faible contigent pour la garde de la légation.

Il espère qu'on aura fait tout ce qui est nécessaire pour prévenir les surprises de l'avenir.

**M. de Lanessan** dit qu'en réponse aux questions de M. Sembat, il peut déclarer que les instructions données aux commandants ont été suivies.

Il y a eu occasion de lutter, non de massacres. Dans toute l'expédition, sur 300 hommes perdus, 60 ont été tués au feu.

Qu'il y ait eu quelques violences isolées, cela est certain, mais peut-être ceux qui discutent au coin du feu sont-ils dans un esprit différent de ceux qui se battent. Cependant grâce aux instructions reçues les faits sont réduits à leur minimum.

Une enquête a été ouverte. Certains actes de violence ont été relevés; une trentaine à peine.

Nous avons fait la guerre honnêtement, et on ne pourra attaquer le corps expéditionnaire sur des faits prouvés.

Le ministre dit qu'il va mettre en lumière un fait significatif jusque dans un rapport militaire: Les objets enlevés à Pékin ont été restitués au gouvernement chinois.

L'enquête n'a donc demandée M. Sembat; une nouvelle est inutile.

**M. Denys Cochin** demande des explications sur l'occupation de Chang-Hai. La France, dit-il, a défendu son honneur et protégé ses missionnaires.

**M. Millevoye** rend hommage aux missionnaires, qui meurent héroïquement pour Dieu et ont droit au respect de tous.

Ces paroles ne sont pas du goût de l'extrême gauche qui les interrompt.

L'amiral **Bienaimé** répondra à M. de Lanessan de n'avoir pas défendu les troupes de la marine.

**M. de Lanessan.** — Je ne veux pas que vos insultes restent sans réponse. Je regarde comme injurieux de n'avoir pas récompensé les services de nos marins.

Les hommes sérieux ne se laissent pas séduire par des paroles en l'air.

**M. Marcel Sembat** demande la création d'une commission d'enquête de 11 membres.

Le renvoi à demain demandé est repoussé.

**M. Sembat** demande quelle sera l'attitude du gouvernement vis-à-vis des missionnaires.

**M. Ch. Benard** dit que l'enquête s'impose.

Il reproche à M. Sembat d'avoir été ministériel sous Galliffet qu'il avait appelé assassin.

**M. Charles Benard** est rappelé à l'ordre. La clôture est prononcée.

**M. Viviani** défend un amendement réduisant de 1.000 francs le crédit sur l'expédition. Ceux qui voteront l'amendement dit-il, diront que le protectorat ne doit plus s'étendre aux missionnaires.

**M. Waldeck-Rousseau** rappelle qu'il a déclaré que jamais le gouvernement ne laisserait faiblir les ressorts qui lui sont nécessaires pour sa politique extérieure. Chaque fois que les missionnaires respecteront nos lois, notre protectorat ne leur sera pas marchandé.

Le président du Conseil repousse l'amendement et le demande d'enquête.

**M. Sembat** constate que le gouvernement n'a pas répondu et insiste.

L'amendement Viviani est repoussé par 425 voix contre 109.

L'article unique du projet de crédit est adopté par 474 voix contre 71.

L'enquête est repoussée par 439 voix contre 107.

**M. Merlou** demande de discuter mardi un projet de crédit supplémentaire et les quatre contributions.

**M. Holtz** propose de décider que les quatre contributions ne seront votées qu'après les retraites ouvrières.

Une longue discussion s'engage.

**M. Caillaux** demande, avant toute autre discussion, le vote de l'article 1er des retraites ouvrières.

On discutera les crédits supplémentaires et les quatre contributions.

Cette motion est adoptée par 488 voix contre 178.

*Plusieurs voix à gauche.* — Adieu retraites ouvrières!

Séance mardi à 2 h.

La séance est levée à 8 h. 25 au milieu de l'agitation.

# ANGLAIS & BOERS

### du Cap

Un dehors de quelques dépêches officielles sans beaucoup d'intérêt, les journaux anglais sont quasi nuls au sujet des événements du Sud-Africain.

Le *Daily Mail* seul publie une dépêche de son correspondant de Capetown disant que les Boers doivent être dans la colonie, beaucoup plus nombreux que les Anglais ne l'avançent. Plusieurs commandos parviennent à se procurer des vivres et des munitions à leur gré dans les petites villes qu'ils traversent.

### L'intolérance anglaise

**Londres**, 30 juin. — Un meeting contre la guerre était réuni aujourd'hui au Parc. Les organisateurs ont été conspués. De violentes bagarres se sont produites.

**Leeds**, 30 juin. — Les orateurs du meeting pour la paix n'ont pas pu se faire entendre. La police, à pied et à cheval, les a protégés contre les sévices de la foule. Plusieurs personnes ont été maltraitées.

### La liste des pertes

**Londres**, 30 juin. — La liste quotidienne des pertes signale 8 tués, 13 blessés, 5 manquants, 10 morts de maladie.

### Le commandant de Wet à Bruxelles

Le commandant de Wet, neveu du général boer de Wet, a donné une conférence sur la guerre anglo-boer, samedi soir, dans la salle de l'Alhambra, à Bruxelles.

Le commandant a été l'objet d'une interminable ovation; tandis que les uns criaient: « Vive de Wet! » les autres criaient: « A bas l'Angleterre! A mort Chamberlain! »

## PETIT CALENDRIER

*Mardi 2.* — **Visitation Notre-Dame.** — *Ador.* Lille (St-Martin, Pensionnat Ste-Marie), Avelin, Ellem, Loos (Ecole apostolique), Mouveaux, Bonsecours (St-Piat), Vendeville, Socx.

Soleil: lever 4 h. 3, coucher 8 h. 6. — Lune: 8 h. 18 s., coucher 4 h. 28 m.

*Mercredi 3.* — **St-Irénée**, Conf. et Docteur de l'Eglise. — *Ador.* Ascho, Carnin, Ste-Cappel.

Soleil: lever 4 h. 2, coucher 8 h. 4. — Lune: lever 6 h. 47 s., coucher 5 h. 46 m.

## TEMPÉRATURE

Paris, dimanche, temps orageux et couvert. La température moyenne 22,2 a été supérieure de 3,6 à la normale.

Température maximum 22,7; minimum 16,8.

A la Tour-Eiffel le 1 23,4; le 1d 16,8.

Baromètre à 7 h. du soir 759 m/m 2.

Lille, 1 h. du matin 756 m/m. Temps couvert.

Et partout, les pluies rendent pénible la température froide.

# ROUBAIX

*Les annonces et réclames sont reçues 84, Grande-Rue*

## Ephémérides Roubaisiennes

*2 Juillet 1718.* — Bénédiction par le curé de Wattrelos de la chapelle d'Assistance, élevée sur le chemin de Blanchemaille, par un riche cultivateur, Pierre Delespaque-Onville, qui a bâti dans l'intention d'avoir échappé aux griffes des *Catulus*, bandits ainsi dénommés à cause de la phrase avec laquelle ils abordaient habituellement ceux qu'ils tenaient de dévaliser.

Cette chapelle avait cinq mètres de largeur sur six à sept mètres de profondeur; un campanile avec cloche la surmontait.

On ne disait pas la messe, mais elle avait pour gardien un *appariteur*, (messager de la Maison ecclésiastique), nommé Louis Lestrat, d'où le nom de *Chapelle Carette*. Démolie par les sans-culottes en 1793, elle fut rétablie en 1817, à la suite de la guérison miraculeuse de Louis Delebecque, enfant-prêtre du son fondateur.

Reconstruite dans des proportions plus modestes, avec un campanile comme l'ancienne, elle existe encore en 1903, mais la statue de Notre-Dame d'Assistance et la cloche trouvèrent un nouvel asile dans l'église des R. P. Rédemptoristes en construction à Saint-Joseph.

*Jean Ghislain*

# LES ÉLECTIONS CANTONALES

Les élections cantonales sont définitivement fixées au 21 juillet prochain.

Expirent à cette date les mandats de MM. Eugène Motte, conseiller général pour Roubaix-Est et Wattrelos; Eugène Dutheil, conseiller d'arrondissement pour Roubaix-Ouest; Lipsin et Wauquier, Delcroix, conseiller d'arrondissement pour Roubaix-Nord et Wattrelos.

Les délégations républicaines, réunies à la *Paix* ont désigné leurs futurs plébiscités: MM. Carrette, maire de Roubaix; Henri Lefebvre, secrétaire de la section Roubaisienne du Parti collectiviste et Henri Reiffant, conseiller municipal de Wattrelos.

La lutte sera donc circonscrite entre partis nettement tranchés.

Les élections cantonales prochaines ont une grande importance. Elles auront leur répercussion sur les élections législatives de 1902.

A Roubaix, les trois cantons vont avoir à se prononcer pour ou contre les révolutionnaires.

En se rappelant dans quel état la majorité actuelle de la Chambre actuelle va laisser la France, les électeurs voudront déjà dès cette année, donner une grande leçon à leurs gouvernants, en attendant qu'ils balayent en 1902, les « mauvais bergers ».

Roubaix votera donc en masse contre Carrette et autres inventeurs de taxes de superposition.

Le collectivisme a fait ses preuves partout, à la mairie de Roubaix, comme au ministère.

Place aux idées d'ordre, de libéralisme, d'union qui font la prospérité des villes et des pays. — J. DES V.

***

**Les collectivistes** n'ont pas perdu de temps. Ils ont fait placarder, lundi, vers midi, les noms de leurs candidats.

Et le Comité exécutif et anonyme qui trône à la *Paix* a fait afficher en même temps un appel aux électeurs.

# L'OCTROI A ROUBAIX

Le délai accordé à la ville de Roubaix pour l'application de la loi du 29 décembre 1897, relative à la suppression des taxes d'octroi sur les boissons hygiéniques, expirait le 30 juin, à minuit.

Dimanche soir, M. le Maire de Roubaix recevait de M. le Ministre des Finances un télégramme lui enjoignant d'appliquer, dès le lendemain, la loi relative à la suppression des taxes d'octroi sur les boissons hygiéniques.

Lundi, à partir de minuit, les droits d'octroi sur les boissons hygiéniques ont donc été réduits, à Roubaix, dans la limite des tarifs prévus à l'article 2 de la loi du 29 décembre 1897.

Les droits actuellement perçus sont les suivants:

Vins en cercles et en bouteilles, 2 fr. 25 par hectolitre; cidres, hydromels, eaux minérales et limonades, 1 fr. 25 par hectolitre; bière, 1 fr. 50 par hectolitre.

Les droits étaient auparavant perçus comme suit:

Vins, 4 fr. 80 par hectolitre; cidre, 1 fr. 50 par hectolitre; eaux minérales et limonades, 5 fr. par hectolitre; bière, 2 fr. 70 par hectolitre.

***

Lundi après-midi, le Conseil municipal s'est réuni pour s'occuper de la question. Le Maire a proposé l'adoption d'une délibération comportant, d'une part, le dégrèvement des boissons hygiéniques et, d'autre part — pour combler le déficit causé par ce dégrèvement — plusieurs taxes principalement sur la propriété bâtie, les chevaux et véhicules de luxe, des Cercles et des billards (les taxes sur ces derniers objets sont portées au double du principal). Les taxes sont applicables du 1er juillet au 31 décembre 1903.

M. Eug. Motte et la minorité se sont plaints vivement et avec raison de ne connaître le rapport du Maire que par la lecture qu'il en a faite en séance.

La proposition a été adoptée.

**Nécrologie.** — Nous apprenons avec regret la mort de M. Maurice Vathon, ancien officier de cavalerie, directeur de l'Agence roubaisienne de l'*Union générale*, rue de la Gare, décédé samedi à Lyon, dans sa 39e année.

Nous prions sa famille d'agréer nos sincères condoléances et nous demandons une prière à nos lecteurs pour l'âme du défunt.

**Messe de présidés.** — Lundi, à dix heures, le R. P. Maurice Gantier, missionnaire apostolique, nommé professeur au collège de Pondichéry, fils de notre concitoyen, M. Gantier, négociant, rue St-Maurice, a célébré sa messe solennelle de présidés en l'église Notre-Dame.

Une assistance nombreuse, venue pour témoigner de sa sympathie à une famille entourée d'une légitime considération, remplissait la nef centrale.

Le nouveau prêtre était assisté, à l'autel, par M. le chanoine Evrard, doyen de la paroisse, et par MM. les abbés Thamiry, professeur du collège, et Demorthe, curé de Fère-en-Tardenois, diocèse de Soissons, diacre et sous-diacre. M. et Mme Gantier, et la sœur du jeune missionnaire, religieuse de Saint-Vincent-de-Paul, avaient pris place dans le chœur. Dans les stalles se trouvaient de nombreux ecclésiastiques.

La chorale de Notre-Dame a chanté la messe, sous la direction autorisée de M. Albert Duhamel.

Après l'évangile, M. l'abbé Rollier, vicaire de la paroisse, est monté en chaire et a parlé avec une éloquence convaincante du rôle du prêtre et du missionnaire.

**Crèche de la rue de Tourcoing.** — L'Administration municipale autorise les habitants à visiter cet établissement pendant les journées du vendredi 4 et dimanche 7 juillet, à midi.

**Les accidents du travail.** — Une contremaîtresse, Angèle Déliach, 37 ans, demeurant rue de la Tortue, travaillant chez MM. Motte et Blanchot, blessée à la main droite, un jour de repos.

— Au peignage de l'Epeule, un nettoyeur, Alfred Six, 23 ans, demeurant rue de Wasquehal, blessé au genou gauche, 20 jours de repos.

— Au même établissement, un ouvrier, Louis Delbart, 26 ans, demeurant à Wasquehal, blessé à la jambe droite, 20 jours de repos.

— Chez MM. Ernoult-Bayart frères, rue du Grand-Chemin, un apprenti, Henry Lippens, 23 ans, demeurant rue de la Planche-Trouée, 22, blessé à la main droite, 20 jours de repos.

— La veuve Gérard du tissage de MM. Bury et Mathon, rue de Fontenoy, Mme Pauline Benient, 54 ans, blessée au coude, 3 semaines de repos.

— Un mouleur, Alfred Vasendeux, 26 ans, demeurant rue Pasteur à Mouveaux, travaillant chez M. Vaissier, blessé à la main gauche, 10 jours de repos.

— A la filature de MM. Motte, rue des Longues-Haies, un rattacheur, Henri Casier, 18 ans, demeurant rue Delattre, cour Saint-Joseph, blessé à la main gauche, 15 jours de repos.

— Au même établissement, un bacleur, Arthur Tourneminne, 16 ans, demeurant rue Thiers, blessé au pied, 8 jours de repos.

**Vol au comptoir.** — Lundi, vers 11 h. du matin, un individu inconnu pénétrait à l'estaminet tenu par M. Larrestent, rue Brûle, 6. Il demanda une chope, puis se faufila dans le comptoir et enleva dans le tiroir un porte-monnaie contenant 20 fr. Il était pris de boue, mais des passants l'ont arrêté rue de l'Epeule, et remis aux agents. C'est un journalier, Fernand Pesquez, 23 ans, demeurant rue de Tourcoing, à Lille. On n'a pas retrouvé le porte-monnaie sur lui. Il l'a dû jeter en route.

**Chute dans un escalier.** — Dans la nuit de dimanche à lundi, un ouvrier, Pierre-Desrez, 56 ans, rue de Tourcoing 157, est tombé dans l'escalier et a été blessé sur le corps. Il a été admis à l'Hôtel-Dieu après avoir reçu des soins de M. le docteur Carette.

**Menus faits.** — La guerre aux chiens errants est implacable: les charrettes de toutous succèdent aux charrettes. D'où peuvent bien venir tous ces chiens?

— Louis C..., cultivateur à Linselles, a été l'objet d'une contravention pour abandon de voiture. Les images relevés sur la voie publique et conduits au violon ont été hier au nombre de trois. Les cyclistes qui courent comme des fous au risque d'écraser les passants n'échappent pas toujours à dame police; lundi deux d'entre eux ont été l'objet d'un rapport.

**Les arrivages aux halles** du lundi: Cerises 975 k., pois 85 k., haricots 50 k., pommes de terre 1850 k., blettes 15 k., fromages, 210 k., oseille 5 paniers, cerfeuil 5 paniers, salades 850, fraises 105 k., échalotes 30 bottes, ail 25 bottes.

**Les décès.** — M. Constant Vandescompele, magasinier, rue de Reims, a déposé au poste de police une montre en argent trouvée dans son jardin, dimanche matin.

— Un écolier, Fernand Vanstenkiste, dix ans et demi, a trouvé, dimanche matin, rue Nationale, une chambre à air pour vélo. Il a déposé sa trouvaille au bureau central de police.

### Etat-Civil de Roubaix

du 1er juillet

*Naissances.* — Jeanne Vincent, rue Boucicaut, Maisons Tiers, 8. — Anna Casseckers, rue du Caire, cour Lernould, 10. — Yvonne Terrain, rue Drémet, 68. — Raymonde Deizenne, rue Lacroix, cour Broux, 8. — Sylvie Vandenbocq, rue de Danain, cour Boudry, 3. — Claire Briet, rue de Beuvines, 57. — César Debonschere, rue du Hutin, 5.

*Décès.* — Sidonie Carlier, 1 mois, rue Berard, cour Vilaghe, 6. — Marie Eitel, 67 ans, rue Bernard, cour Demarcq, 19. — Angèle Dufermont, 1 mois, rue de Béthune, 32. — Céline Bohée, 2 mois, rue Blanchemaille, cour Devienne, 6. — Pierre Degronne, 49 ans, rue Blanchemaille.

*Mariages.* — Madard Delécluse, 29 ans, tisserand, rue des Fleurs, 81, et Jeanne Delassencourt, 28 ans, épucheuse, rue des Fleurs, 81. — Georges Catteau, 26 ans, mouleur en fer, rue de l'Ommelet, impasse Vernet, 24, et Marie Théry, 20 ans, épucheuse, 20 ans, rue de l'Ommelet, impasse Vernet, 16.

## WATTRELOS

### L'ÉCOLE LAIQUE FORCÉE!

**« Casserole » et Préfet. — Une lettre à l'administration des Hospices. — La décision prise.**

Depuis longtemps, les fillettes de l'Hospice étaient conduites en classe chez les Sœurs qui leur donnaient *gratuitement* l'instruction et les fournitures scolaires.

Cela ne pouvait pas durer sous le régime du ministère de « défense républicaine » dont nous jouissons.

La *Casserole* de l'*Egalité* ayant mené campagne à ce propos contre le préfet, celui-ci a obtempéré à ses désirs.

Et, par une lettre, il a invité les administrateurs des Hospices à prendre une décision pour lui éviter d'être ennuyé par la *casserole*.

« J'ai l'honneur de vous prier, a-t-il dit au Président, de vouloir bien soumettre mes observations à la Commission des Hospices, en l'invitant à examiner la question sans retard, et à me faire connaître ensuite les dispositions qu'elle croira devoir adopter, en vue d'éviter pour l'avenir le retour de critiques semblables à celle que je viens de vous signaler. »

La Commission des Hospices, pour ne point déplaire au Préfet, a décidé de continuer d'envoyer encore les enfants à l'école libre..... jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ensuite, l'année prochaine, on les conduira à l'école laïque.

Le Préfet s'est conduit envers la Commission des Hospices de Wattrelos, comme avec les gendarmes, les douaniers, les cantonniers, etc.

C'est l'école laïque obligatoire et forcée!

**Les élections cantonales.** — On a placardé lundi à Wattrelos, l'appel du Comité exécutif du parti révolutionnaire de Roubaix et les noms des candidats socialistes qui se présentent à Wattrelos.

**Une contravention** a été relevée à la charge de Pauline Panneckin, 14 ans, et Jean Debel, 18 ans, rue Dampierre à Roubaix, pour avoir traversé un champ ensemencé appartenant à M. Grimonprez, au Breuil.

**Enterrement du 2 juillet.** — M. Pierre Adam, 4 h. 1/2, St-Maclou.

**Obit du 3 juillet.** — M. Louis Delcroix, 9 h., St-Maclou.

### Etat-civil de Wattrelos

du 1er juillet

*Naissances.* — Noël De Pauw, rue de l'Industrie. — Alfred Pondville, Grimonpont. — Marguerite Decruyenaere, Houzarde. — Jules Renier, Touquet.

*Publications.* — Ernest Stredy, brigadier des douanes et Irma Pelleux, 29 ans, couturière. — Victor Lefebvre, 27 ans, garçon boulanger et Jeanne Nys, 22 ans, couturière. — Jean-Baptiste Parent, 27 ans, domestique et Marie Cousement, 23 ans, servante.

*Décès.* — Sophie Dhalluin, 82 ans 7 mois, cabaretière, Breuil. — Pierre Adam, 59 ans 5 mois, berger, Flouys.

## CROIX

**Un grand concours de tir individuel** au fusil gras Jouvet aura lieu, dimanche 7 juillet prochain, entre les membres des Sociétés d'anciens militaires, pompiers et de gymnastique de Croix.

De nombreux prix seront distribués aux vainqueurs, dont 6 réservés aux bas nombre et le reste aux hauts nombres.

La Commission de tir a l'honneur de prier les secrétaires des sociétés, de bien vouloir faire parvenir les prix qu'ils auraient reçus, au siège de la Société *La Revanche*, estaminet du *Petit Riche*, où a lieu l'exposition.


*Peut-on guérir*

**la Goutte et le Rhumatisme?**

**Oui**, si l'on veut agir avec méthode et se soumettre à un traitement rationnel et en même temps des plus simples. C'est ce que nous proposons à tous les goutteux et à tous les rhumatisants, en les priant de s'adresser à M. le Directeur de la Drogherie médicale du Nord, à Le Cateau (Nord) qui leur enverra contre un mandat-poste de 5 francs, le mode de traitement ainsi que le remède curatif et préventif de la goutte et des rhumatismes. — Succès certain — guérison radicale. 5


# TOURCOING

*Les annonces et réclames sont reçues: 85, Rue des Ursulines*

**Les accidents du travail.** — Charles Nuytten, 36 ans, fileur, demeurant à La Matière, a été blessé au pied droit par la chute d'un poids. Soins du docteur Deursumeux, repos de 8 jours.

— Alphonse Cappelle, 33 ans, rattacheur, demeurant rue du général Souham, 32, a heurté une goupille en maintant une corde sur une poulie. Il en est résulté une plaie profonde qui nécessitera un repos de 3 jours. Soins du docteur Desbonnets.

— Raymond Cornard, 20 ans, homme de peine, demeurant rue du Tilleul, cour Delobel, en aidant au déchargement d'un wagon de laine brute a eu le genou serré contre le rail du wagon. Soins du docteur Devyn, repos de 10 jours.

**Agressions nocturnes.** — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit et demi, un vieillard de 79 ans, Henri Quivron, journalier, qui passait rue de l'Arsenal Courbet, pour regagner son domicile, rue de Gand, a été assailli par quatre inconnus qui voulurent le fouiller. Aux cris poussés par le septuagénaire, les malandrins ont pris la fuite.

Quivron qui porte des contusions à l'œil droit et à la lèvre inférieure, suite des coups qu'il a reçus, a déposé une plainte au commissariat du troisième arrondissement.

**Plainte pour vol d'une monnaie** au préjudice de Gustave Asselme, 15 ans, demeurant rue du Haze, 120, a été déposée au bureau de police, par l'oncle du volé.

On n'a aucun indice. La police informe.

**Menus faits.** — La guerre aux chiens errants est implacable: les charrettes de toutous succèdent aux charrettes. D'où peuvent bien venir tous ces chiens?

— Louis C..., cultivateur à Linselles, a été l'objet d'une contravention pour abandon de voiture. Les images relevés sur la voie publiques et conduits au violon ont été hier au nombre de trois. Les cyclistes qui courent comme des fous au risque d'écraser les passants n'échappent pas toujours à dame police; lundi deux d'entre eux ont été l'objet d'un rapport.

**Les arrivages aux halles** du lundi: Cerises 975 k., pois 85 k., haricots 50 k., pommes de terre 1850 k., blettes 15 k., fromages, 210 k., oseille 5 paniers, cerfeuil 5 paniers, salades 850, fraises 105 k., échalotes 30 bottes, ail 25 bottes.

**Les décès.** — M. Constant Vandescompele, magasinier, rue de Reims, a déposé au poste de police une montre en argent trouvée dans son jardin, dimanche matin.

— Un écolier, Fernand Vanstenkiste, dix ans et demi, a trouvé, dimanche matin, rue Nationale, une chambre à air pour vélo. Il a déposé sa trouvaille au bureau central de police.

### Etat-Civil de Tourcoing

du 1er juillet

*Mariages.* — Vanseclemont Paul, 19 ans, tisserand et Clémence Matthews, 19 ans, couturière. — Mahieu Daniel, 21 ans, sans profession et Blondin Melfait, 22 ans, sans profession. —

*Naissances.* — Wyteur Georges, rue du Clocher, 41. — Meulebroeck Fernand, rue Vauban, 18. — Clinckemaille Angèle, rue Ingres, 1. — Pille Alfred, rue Nationale, 132. — Florin Marie, rue Auber, 45.

*Décès.* — Storme Louis, 71 ans, rue de Lille, 121. — Collin Charles, 49 ans, rue de Gand, 139. — Martière Louis, 28 ans, rue de la Latte, 212.


Savon des Princes du Congo, exiger le titre.


# LILLE

## UN CHEVAL EMBALLÉ

### *Un homme et un enfant blessés*

Hier matin, vers 6 heures 1/2, un escadron du 13e chasseurs se trouvait sur le boulevard du Maréchal Vaillant. Arrivés à l'endroit où, depuis quelques jours paissent des chevaux et des ânes, le cheval de M. le capitaine Delaby se cabra; M. Delaby tombe mais ne se fut pas blessé.

Le fougueux animal s'emballa dans la direction de la Porte Louis XIV. Près de cette porte, il sauta sur un camion qui arrivait en sens inverse et renversa le conducteur Louis Calard, 49 ans, domestique de M. Labbe, fabricant de caisses à Fives, ainsi que son fils, Léon Calard, âgé de 13 ans.

M. Calard fut blessé au coude et au genou droit. Son fils Léon, plus gravement atteint, a le péroné gauche fracturé. Son état paraît grave. Il a été admis d'urgence à l'hôpital St-Sauveur.

Continuant sa course folle, le cheval traversa la rue Bolly, le square Ruault et la rue de Paris. Près du Parvis St-Maurice il fut maîtrisé par M. Jules Lahaye, demeurant 20, rue Chanzy, à La Madeleine.

**Chute grave.** — Hier, vers 4 h. 1/2 du soir, en nettoyant des carreaux chez M. Asseman, mercier, rue du Lombard, 8, Charles Clipet, 37, rue de l'Espérance, à La Madeleine, est tombé d'une échelle. Il s'est fracturé les deux jambes. Le blessé a été transporté chez lui, où il a reçu les soins de M. le docteur Champenois.

**Un emballé!** Hier matin vers 10 h., le cheval attelé à une voiture appartenant à M. le docteur Dubar qui stationnait en face de l'Hôpital Sainte Eugénie, s'est emballé. Le cocher a été précipité à bas de son siège, mais d'après les premières constations, n'a pas été gravement blessé.

L'animal a pu être maîtrisé par un passant rue d'Isly.

## *Le Congrès Eucharistique*

### D'HAUBOURDIN

Le Congrès a terminé ses travaux hier après-midi. Cette dernière journée a été aussi intéressante et aussi suivie que les précédentes.

Le matin, à neuf heures, la messe a été célébrée pour les congressistes; on s'est ensuite rendu au Cercle catholique où a eu lieu, à neuf heures et demie, une réunion des dames.

Mme Bigot, a fait l'historique de la garde d'honneur d'Haubourdin. Fondée pendant la guerre malheureuse de 1870, à la suite d'un vœu de la population, elle tomba à la mort de Mlle Bigot. Relevée par un membre de sa famille, elle est aujourd'hui très florissante.

Mmes Masson et Leraut entretiennent l'auditoire de l'adoration et de la communion réparatrices à Roubaix et à Tourcoing.

A 11 h. 1/2, réunion des hommes. 70 sont présents. La question des confréries, de leurs réunions, de leurs chefs, y est agitée. On s'est longuement entretenu de l'adoration publique des hommes comme à Roubaix, Armentières et Dunkerque.

A 3 h. de l'après-midi a eu lieu la séance générale de clôture, dans la grande salle du cercle catholique.

M. le chanoine Jules Didiot, professeur à la Faculté de théologie, présidait, assisté de M. Carton, archiprêtre, de M. Cateau, doyen d'Haubourdin, et de M. Lamérand, chargé des œuvres eucharistiques. M. l'abbé Fourdin, aumônier de l'école St-Joseph, avait été désigné comme secrétaire.

On s'est entretenu de l'adoration perpétuelle dans le diocèse, des veillées eucharistique et du pèlerinage eucharistique de Saint-Omer.

M. le chanoine Didiot a ensuite résumé les travaux du Congrès, et a déclaré soumettre au Pape et à Monseigneur de Cambrai toutes les résolutions.

La séance est levée après quelques mots de M. le doyen.

On s'est ensuite rendu à l'église, où un salut solennel a été chanté.

M. Carton, archiprêtre, a une dernière fois exalté la Sainte Eucharistie et remercié les organisateurs du congrès.

# Horrible crime à Frelinghien

### *Une vieille femme assommée et étranglée*

La paisible commune de Frelinghien vient d'être mise en émoi par un épouvantable crime dont on parlera certainement dans toute notre région.

Une vieille femme de 79 ans a été outragée puis assommée et, l'assassin, pour être plus sûr de la mort de sa victime, lui a, en outre, défoncé le crâne à coups de tisonnier.

Il est indispensable, pour se rendre compte de la situation, de donner la disposition des lieux.

### Les lieux du crime

A la frontière, sur la route de Messines (Belgique), se trouve la commune de Frelinghien, petite, paisible, seulement troublée à de réguliers intervalles par le signal avertisseur du tramway à vapeur qui va d'Armentières à Comines. Entourée de vastes champs, elle communique aux communes voisines par de jolies routes bordées souvent macadamisées. La campagne est riante et fraîche et on songe en la voyant à quelque coin de la Normandie importé dans notre industrieuse région.

C'est dans ce coin que s'est commis le crime.

### Un cadavre dans un champ

Hier matin, un cultivateur, M. Jules Duthoit, qui passait sur la route d'Armentières à Frelinghien pour se rendre à son champ situé au « Badou », vit au champ de blé tout piétiné.

Il entra dans ce champ. A peine avait-il fait une dizaine de mètres qu'il se trouva en présence du cadavre d'une vieille femme en dimanches, les vêtements en désordre. L'inconnue paraissait âgée de 70 ans.

La figure toute violacée, couverte de sang, était méconnaissable, le corps portait des ecchymoses. A côté du corps se trouvaient un livre de messe, un parapluie et un peigne.

M. Duthoit appela au secours; un de ses amis, M. Jules Delannoy, courut, en bicyclette avertir le garde de la commune, M. Feys. Ce dernier prévint à son tour le maire et le brigadier Méhay, de la gendarmerie d'Houplines.

On comprend aisément qu'à la nouvelle de l'affreux crime, une foule énorme stationnât en face du cadavre; aussi, un rigoureux service d'ordre dut être organisé par le brigadier Méhay.

### La victime est reconnue

Le cadavre fut reconnu pour être celui de Mme Eugénie Deleporte, veuve Decspiangues, 75 ans, demeurant près d'Armentières, chez son fils Philippe, chantre de paroisse. Elle était partie de Frelinghien hier, à 7 heures du matin, pour se rendre à un obit à Houplines. On pense que c'est à ce moment que le crime a été commis.

La malheureuse vieille devait se rendre ensuite au Touquet de Frelinghien pour y déjeuner chez un parent.

### Le crime

D'après les constatations on s'est rendu compte que Mme Delplanques avait été odieusement violentée. L'assassin l'a étranglée ainsi que le prouvent les ecchymoses du cou et enfin l'a frappée, assommée à coups de talon, vraisemblablement, car le crâne est défoncé, elle a une blessure de 3 à 4 cent. de profondeur. A un mètre de l'endroit où gisait le cadavre, on voyait une mare de sang.

### Une arrestation

MM. Jenot, commissaire de police à Armentières, et Delsaux, juge de paix, se sont transportés sur les lieux pour continuer l'enquête. Ils ont interrogé différentes personnes habitant à proximité de l'endroit où le crime a été découvert.

Mme Kotradathe a vu sortir du champ, hier matin, un individu qu'elle déclare pouvoir reconnaître. M. Gustave Leignel, charretier, a vu sortir du champ un individu qui doit être le même et qu'il dit également pouvoir reconnaître.

Dans la matinée, le sieur Defer, 21 ans, dit Warneton, demeurant à Houplines, rue Thiers, a été arrêté par la gendarmerie d'Houplines. Il était ivre et rôdait dans ces parages. C'est un manœuvre de maçon.

On a relevé sur lui des traces de sang mais il nie d'être l'auteur du crime.

### Descente du parquet

Le parquet de Lille, prévenu télégraphiquement, est descendu à Armentières à 1 heure 50.

M. Davaine, juge d'instruction, accompagné de M. le docteur Castiaux, médecin légiste, s'est dirigé vers Frelinghien par le tramway à vapeur; il est arrivé sur les lieux du crime vers 2 h. 1/2.

M. Delsaux, juge de paix du canton d'Armentières, et M. Jénot, commissaire de police, l'attendaient.

M. le Juge a confronté les témoins, et l'individu arrêté pour ivresse. De sérieuses charges pèsent sur ce dernier. Il répond au signalement donné; portait des taches sur son pantalon. Defer avait été renvoyé de son chantier le matin, puis après avoir pris un verre au *Cheval Normand*, il se dirigea vers Houplines. Son attitude devant les juges paraît avoir été cynique et il n'a pu fournir aucun alibi.

La victime mise en cercueil a été conduite à Lille où aura lieu l'autopsie.

Ces messieurs du Parquet sont partis pour Armentières où ils ont pris le train de 8 h. 55 à destination de Lille.

## *Les Iconoclastes à Denain*

Voici de nouveaux renseignements sur le sacrilège dont nous avons donné hier la nouvelle:

Dans la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs ont enlevé, à l'aide d'une échelle, la statue de Sainte-Remfroye, patronne de Denain, qui se trouvait depuis très longtemps exposée extérieurement, au-dessus de la porte d'entrée du jardin de M. le Doyen.

Cette statue, en plâtre, mesurait un mètre de hauteur. L'ayant transportée derrière la sacristie, ils l'ont mutilée et l'ont couverte d'immondices.

La domestique de M. le Doyen, réveillée vers onze heures et demie par le bruit, a été témoin du sacrilège. Les malfaiteurs étaient au nombre d'une dizaine.

On n'a pas retrouvé la tête de la statue.

Le socle, déposé par les malfaiteurs sur le seuil de la maison vicariale en construction rue d'Enghien, en a été enlevé, vers midi, par un maçon.

Sur l'escalier de cette maison, ainsi que sur celui du presbytère on avait écrit à la craie: A bas l'Armée! Vive l'Anarchie! Guerre à la religion! Levons-nous, mineurs, et soyons unis pour écraser l'infâme, etc.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

# CHRONIQUE ÉLECTORALE

**Bailleul.** — Dans le canton Nord, M. Ern. Lothé, conseiller général, sollicite le renouvellement de son mandat. Depuis huit ans qu'il siège au Conseil général, M. Ern. Lothé s'est acquis des droits à la reconnaissance des électeurs par le dévouement et le zèle avec lesquels il a défendu leurs intérêts. Son rôle y a été actif, utile et fécond.

**Valenciennes.** — Ont été désignés comme candidats radicaux, pour le Conseil d'arrondissement: dans le canton Nord, MM. Debaralle et Peteir; dans le canton Sud, M. Henri Mallet. Pour le Conseil général, dans le canton Est, M. Weil-Mallet, conseiller sortant.

**Saint-Amand.** — Le conseiller d'arrondissement sortant du canton de la rive gauche, M. Platelle, a reçu de nouveau l'investiture radicale; il en est de même de M. Jules Sirot, conseiller général sortant de la rive droite. Les socialistes présentent dans le fief de M. Sirot, le citoyen Paul Dussart, ouvrier chaînier; de l'autre côté, le citoyen Louis Langlet, marchand de faïences.

**Denain.** — On demande un conseiller d'arrondissement. Les radicaux offrent M. Ignace Beaunez; les socialistes, Minot.

**Condé.** — M. Pierre Pureur, conseiller